



# Lettre d'information

## Appui à la Coopération Transfrontalière au Sahel (ACTS)



N°1 – Juin 2015

*Présenté officiellement en février 2015 à Paris, le projet d'Appui à la Coopération Transfrontalière au Sahel (ACTS) est le nouvel instrument développé par le ministère français des Affaires étrangères et du développement international et l'Autorité du Liptako Gourma, qui administre une vaste zone couvrant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Sa cible : les frontières. Son principe : le continuum sécurité - développement, parce qu'il n'y a pas de développement sans sécurité et pas de sécurité durable sans développement. Sa méthode : le partenariat, aux niveaux local, national, régional et international. Point d'actualité du projet, au lendemain de la 2<sup>ème</sup> réunion du G5 Sahel à Niamey.*

### **ACTS – Programme du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international**

La déclaration du Sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé à Paris en décembre 2013, avait fixé comme enjeux majeurs, dans la bande sahélo-saharienne, la lutte contre le terrorisme et les trafics transnationaux. Elle a mis également l'accent sur la nécessité d'œuvrer au développement des espaces frontaliers et au rapprochement des populations. Le projet « Appui à la coopération transfrontalière au Sahel » (ACTS) financé par le Fonds de Solidarité Prioritaire du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International est l'une de ses traductions opérationnelles. Ce projet, dont la zone d'intervention première comprend le Burkina-Faso, le Mali et le Niger, pays unis par l'Autorité de développement intégré du Liptako Gourma (ALG), vise la mise en place des conditions permettant aux niveaux régional, national et local une coopération, tant politique qu'opérationnelle, des acteurs concourant à la sécurité et au développement des espaces frontaliers.

La phase d'installation du projet doit permettre d'organiser les modalités de son pilotage et de sa mise en œuvre opérationnelle. Celles-ci reposeront en grande partie sur les services de coopération et d'action culturelle, de sécurité intérieure et de coopération militaire des Ambassades françaises concernées. Leur implication est en effet une condition clé de la réussite du projet. Les comités de suivi nationaux, en charge à terme du pilotage du projet, sont en cours de constitution. Après le Niger et le Burkina Faso, la composition du comité

connue à l'occasion du déplacement de Maxime Poissonnier, coordonnateur ACTS au sein de l'ALG, du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2015. Le comité de pilotage du projet se réunira pour la première fois à Paris lors de la dernière semaine de juin.

Le dispositif « ACTS » s'appuie sur l'ALG, dont le siège est à Ouagadougou. C'est elle qui coordonnera, à terme, les activités des comités de suivi interministériels mis en place dans chaque pays. Elle a également vocation à héberger le « soutien au développement local » transfrontalier mis en place avant l'été, qui vise le financement de projets de développement local réalisés au bénéfice de populations de part et d'autre des frontières. Sur ce point, une recherche de ressources additionnelles est en cours pour permettre de satisfaire des besoins importants autour d'initiatives locales identifiées (exemple de l'initiative proposée par 9 collectivités burkinabè, maliennes et nigériennes autour des villes de Dori, Terra et Tillabéri, qui ont décidé de définir un programme d'investissement transfrontalier commun).

Outre la mise en place de formations régionales (sur la fraude documentaire en juin 2015 et sur les enquêtes anti-terroristes en octobre), organisées avec l'ONUUDC en appui au G5 Sahel, et la mise en place du soutien au développement évoqué plus haut, l'année 2015 sera marquée par le lancement de la mission d'appui à l'élaboration des doctrines nationale et sous régionale sur la gestion des espaces frontaliers, dont les conclusions seront annoncées en octobre 2015, en présence des administrations nationales concernées et des principaux partenaires travaillant sur ces

thématiques. L'ambition à travers ce travail est, à partir d'un état des lieux dans chaque pays, de promouvoir l'actualisation et l'opérationnalisation des stratégies de gestion des espaces frontaliers. Son originalité réside dans l'approche méthodologique retenue qui doit favoriser la coproduction des analyses et des recommandations par les représentants des communautés, les différentes administrations concernées au sein des trois pays mais également les principaux Partenaires Techniques et Financiers. Cette démarche réclame la plus grande attention dans le choix des experts, en cours de finalisation.

La réunion de cadrage de ces travaux, en présence des comités de suivi, est programmée à Ouagadougou à la fin du mois de juin.

### **ACTS +**

La promotion du projet ACTS en Afrique, en Europe et dans le monde a permis de mobiliser un grand nombre de partenaires, étatiques ou internationaux, et d'envisager des actions dépassant le cadre initial du programme appuyé par la France. Parmi les soutiens les plus significatifs, on retiendra l'octroi d'un expert par Mme Selassie, Envoyée spéciale du Secrétaire Général de l'ONU au Sahel, qui assurera un lien permanent entre ACTS et l'ensemble des entités onusiennes impliquées dans la région, dans tous les domaines. On retiendra encore l'appui de M. Reveyrand de Menthon, Représentant spécial de l'UE au Sahel, mais aussi l'accueil reçu par les ministres de l'Intérieur du G5 Sahel et son Secrétaire Général M. Najim, en mai 2015. ACTS, présenté alors comme le premier programme régional dédié au Sahel depuis la création du G5, a d'ailleurs contribué à l'organisation de sa 2<sup>ème</sup> réunion.

ACTS + a pour objectif non seulement d'élargir le champ des partenaires impliqués mais aussi son spectre d'intervention, sur un plan à la fois géographique (l'ensemble du G5 est visé, puis à terme d'autres régions sahéliennes) et thématique.

Deux domaines ont ainsi donné lieu, déjà, à des projets initiaux : le pastoralisme et la santé, en relation avec les services dédiés.

En matière de pastoralisme, un projet d'étude sur les mouvements du bétail dans la zone du Liptako Gourma, confiée au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) en lien avec l'AFD, est en cours d'examen. Un atelier « pastoralisme et sécurité », qui rassemblera les experts de la zone (la ville de Dori est pressentie), est envisagé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, en partenariat avec l'OIE (Organisation mondiale de la Santé animale) et le CIRAD. Un budget dédié a été réservé au projet ACTS par France vétérinaire International (FVI).

Dans le domaine de la santé, une mission d'expertise a été confiée au Pr Faucompret, avec trois objectifs :

- réaliser une étude diagnostique de la situation sanitaire dans la région du Liptako Gourma, en rencontrant les acteurs institutionnels et les partenaires humanitaires des trois pays impliqués dans cette partie du Sahel ;
- explorer les voies d'amélioration pour organiser et coordonner l'offre de soin dans les régions frontalières ;
- définir, en concertation avec les Autorités Nationales, les Ambassades, les agences locales de l'AFD et les principaux Partenaires Techniques et Financiers, des propositions d'actions de santé publique incluant une évaluation des budgets nécessaires à leur réalisation, et cohérentes avec le niveau de vie des populations et les ressources des Etats concernés.

Le Pr Faucompret poursuit le programme de rencontre de ses interlocuteurs, en se déplaçant dans les trois pays. Une journée de synthèse réunira les interlocuteurs le 23 juin, au siège de l'ALG, afin d'explorer les pistes d'amélioration identifiées, et d'étudier les projets retenus.

### **CALENDRIER RECAPITULATIF**

- **13 février 2015** : présentation officielle du projet à Paris, en présence des 3 ministres de l'Intérieur du Burkina, du Mali et du Niger, et du Directeur Général de l'ALG, M. Ganfoud
- **Mars-Mai 2015** : rencontre des partenaires, composition des comités de suivi interministériels
- **1ère semaine de juin** : présentation par Expertise France de son offre pour la phase d'évaluation et déplacement du coordonnateur ACTS à Bamako
- **23 juin 2015** : réunion de synthèse santé à l'ALG
- **Dernière semaine de juin** : réunion du comité de pilotage à Paris, réunion de cadrage à Ouagadougou et mise en œuvre de la formation régionale sur la fraude documentaire à Ouagadougou également
- **Mi-octobre 2015** : **SEMINAIRE DE RESTITUTION de la mission d'appui, à Ouagadougou**, et mise en œuvre de la formation régionale sur les enquêtes anti-terroristes
- **Décembre 2015** : atelier « pastoralisme et sécurité » au Burkina Faso